

## Lancement de Trouvez un membre pour appareil mobile<sup>MC</sup>

Les membres de la Société de sauvetage peuvent maintenant vérifier leurs certifications de la Société de sauvetage en ligne avec Trouvez un membre pour appareil mobile. Marquez simplement la page ou ajoutez [www.findamember.ca](http://www.findamember.ca) aux favoris de votre téléphone ou de votre tablette électronique. Tapez votre numéro d'identification de membre de la Société de sauvetage (qui se trouve dans le coin droit au bas de n'importe quelle carte de certification) et cliquez « Voir certifications ».

### Avec Trouvez un membre pour appareil mobile :

- Les membres peuvent télécharger les preuves de certifications. Les membres qui ont perdu ou égaré leurs cartes de certification peuvent vérifier la date d'expiration de leurs certifications.
- Les membres peuvent voir l'étape du traitement d'une certification qu'ils ont terminée récemment. Par exemple, les membres peuvent vérifier si leur renouvellement de certification de moniteur a déjà été traité.
- Les membres peuvent être sûrs que ce service est sécuritaire et qu'il respecte leur vie privée. Uniquement les personnes à qui le membre a fourni son numéro d'identification de la Société de sauvetage ont accès à la liste de certifications.
- Les employeurs peuvent obtenir immédiatement la confirmation des certifications des membres de leur personnel. Il n'y a pas de cache-cache téléphonique ni de tonalités d'occupation, et ce, même si le bureau de la Société de sauvetage est fermé.
- Les employeurs peuvent confirmer immédiatement les certifications dans les cas où l'authenticité d'une carte est remise en question. Trouvez un membre pour appareil mobile peut fournir aux employeurs la preuve que les cartes de certifications qui leur sont présentées sont valides (ou non), plus particulièrement lorsque les cartes semblent avoir été altérées.
- Les formateurs peuvent confirmer que les candidats qui se présentent sans preuve de certifications, ou dans les cas où l'authenticité de la carte est en question, possèdent les compétences préalables exigées. La vérification se fait rapidement et facilement.

## La distribution des certificats est améliorée

À partir du 1er janvier 2014, la Société de sauvetage expédiera tous les certificats traités par son bureau directement à l'adresse postale de chaque candidat. Cette amélioration apportée au service veut dire que les candidats recevront leurs certificats sans avoir à retourner à l'endroit où ils ont suivi leur cours.

Actuellement, les certificats sont envoyés par la poste à partir du bureau de la Société de sauvetage jusqu'à l'installation aquatique pour que celle-ci distribue les certificats aux candidats qui ont réussi le cours. Ceci fait en sorte que beaucoup de candidats ne reçoivent pas leurs certificats et que le membre affilié se voit attribuer une charge administrative supplémentaire.

Membres affiliés : Veuillez retourner le plus tôt possible tous les certificats qui n'ont pas été distribués au bureau de la Société de sauvetage qui expédiera ensuite les certificats aux candidats.

## Sauveteur National, ça mérite une médaille!

La Société saluera les détenteurs canadiens du certificat de Sauveteur National en 2014 avec une médaille spéciale qui célèbre son 50e anniversaire, et ce, pour tous les candidats et candidates qui auront fait leur certification, ou renouvelé leur certification, entre le 1er janvier 2014 et le 30 mars 2015. Les feuilles d'évaluation doivent être envoyées au bureau de la Société avant le 30 juin 2015.



# Préalables

Membres affiliés : La liste des prix et des frais 2014 sera disponible avant la fin du mois d'octobre.

Certains des certificats de la Société de sauvetage nécessitent une formation préalable ou un âge préalable afin de s'assurer que les candidats possèdent les connaissances et la capacité nécessaires pour atteindre la réussite. Les membres affiliés, les moniteurs et les évaluateurs sont responsables de faire la vérification des préalables. La Société ne délivrera pas de certificats aux candidats qui ne possèdent pas les préalables exigés.

**Âges préalables :** Les préalables relatifs à l'âge minimum doivent être atteints avant le jour de l'examen. Il n'y a pas d'exceptions. Les preuves acceptables concernant l'âge inclus : certificat de naissance, permis de conduire, carte de soins de santé ou passeport.

**Certificats préalables :** Les certificats préalables doivent être obtenus avant le début du cours pour lequel ils sont exigés. Lorsque deux certificats ou plus sont offerts en même temps (p. ex. Secourisme général en milieu de travail et Sauveteur National), la Société reconnaît que le certificat préalable a été obtenu dans le bon ordre.

Les preuves de certifications acceptées sont : une carte de certification de la Société de sauvetage ou une confirmation à partir de Trouvez un membre pour appareil mobile ([www.findamember.ca](http://www.findamember.ca)). Les preuves de préalables doivent être disponibles pour l'évaluateur.

*Les préalables n'ont pas besoin d'être à jour.*

**Préalables de premiers soins :** Lorsqu'une certification de premiers soins en provenance d'une autre organisation que la Société de sauvetage est utilisée comme préalable pour un certificat de la Société de sauvetage, une photocopie de la carte de certification doit accompagner les feuilles d'évaluations de la Société de sauvetage. La Société ne délivrera pas de certificats si cette preuve de préalable est manquante.

Aux fins de vérification des préalables, la Société de sauvetage accepte les certificats de Secourisme d'urgence et de Secourisme général comme préalables, seulement s'ils proviennent des organismes suivants :

- Société de sauvetage
- Croix-Rouge canadienne
- Ambulance Saint-Jean
- Patrouille canadienne de ski

La Société de sauvetage est un organisme bénévole et un organisme de bienfaisance enregistré qui œuvre afin de prévenir les noyades et les traumatismes reliés à l'eau. Chaque année, plus de 1 000 000 Canadiens participent aux programmes qui sont offerts par la Société, tels que ceux de natation, de sauvetage, de sauveteur et de perfectionnement. La Société élabore les normes de la sécurité aquatique au Canada et elle délivre les certificats de Sauveteur national dans l'ensemble du Canada.